

# L'Association Mutuelle de Prévoyance du Canada.

## TROISIEME RAPPORT ANNUEL DES DIRECTEURS.

*Montreal, 5 Juin, 1884.*

Aux Membres de l'Association—

Les Directeurs ont l'honneur de vous soumettre leur Rapport annuel pour l'année finissant le 30 avril 1884.

Le nombre de certificats émis durant l'année a été de **1,849** représentant une somme de **\$4,563,000**. Durant cette période le médecin de notre Association a rejeté **112** applications représentant une somme de **\$297,000**, sans compter celles rejetées par les examinateurs locaux et non envoyées au bureau principal.

Le nombre de certificats émis du 1er Janvier 1883 au 30 Avril 1884 (seize mois) a été de **2,518**, s'élevant à **\$6,442,000**.

Le nombre de certificats annulés durant l'année a été de **312**, de ce nombre se trouvaient les certificats de **93** membres appartenant à notre classe de Prévoyance, âgés de 50 à 60 ans. L'augmentation dans le nombre des membres durant l'année a été de **1,537**.

Le nombre de certificats en force à la fin de l'année fiscale est de **3,827**.

Le montant réalisé par les différentes répartitions faites durant l'année a été de **\$23,537.64**, et la somme payée aux héritiers des membres décédés durant la même période a été de **\$13,319.68**, laissant un surplus de **\$10,217.96**, consistant en un dépôt au gouvernement provincial, la balance étant en banque et en mains.

Durant l'année nous n'avons fait que six répartitions, dont quatre dans la classe de Prévoyance pour payer six réclamations pour décès, et, deux dans la classe B.

Pour démontrer le progrès de l'Association, il suffit de mentionner qu'en Février 1883 une répartition prélevée sur les membres des deux classes ne réalisa que \$3,200, tandis qu'une répartition prélevée aujourd'hui sur les membres de ces deux classes réaliserait plus de douze mille piastres (\$12,000).

Depuis la dernière assemblée annuelle nous avons considérablement augmenté les opérations de la Société. Nous comptons cent trente agences (130) dans les différentes provinces de la Puissance et de nouvelles affaires nous viennent en abondance.

Le fait que notre Association a fait plus d'affaires durant l'année 1883 que la Compagnie d'Assurance sur la vie la plus prospère au Canada, est un sujet de satisfaction et prouve l'efficacité de nos agences.

Les frais encourus pour l'obtention de ces nouvelles affaires ont été limités aux sommes provenant des primes payées par les membres admis durant l'année, les agents ayant payé leurs propres dépenses de voyage.

Considérant l'importance et les difficultés de ce travail, les dépenses des dernières opérations ont été comparativement faibles et de beaucoup moindres que celles faites pour obtenir la même somme d'affaires par les Compagnies d'Assurance sur la vie, à primes élevées, payées à l'avance, permettant d'accorder de fortes commissions à leurs agents.

Le grand succès et la popularité de notre Association ont beaucoup contribué à attirer l'attention et ont éveillé la jalousie des agents des compagnies rivales dont le système diffère du nôtre. Nous avons eu à souffrir des fausses représentations faites par ces agents et de la part de certains journaux militant dans leurs intérêts. Le 25 Septembre 1883, les directeurs ont décidé d'envoyer une circulaire aux membres en réponse à ces attaques déloyales. Si le but de ces insinuations malveillantes a été d'entraver notre progrès et d'annéantir notre Association, heureusement pour l'association, les intéressés ont échoué dans leur tentative, car notre Société n'a jamais été plus prospère et son avenir plus brillant qu'il ne l'est aujourd'hui.

Les tableaux ci-dessous, tirés des statistiques les plus exactes, démontrent les progrès des

### ASSURANCES CO-OPÉRATIVES SUR LA VIE

aux Etats-Unis et au Canada :—

DATE.	No. de Sociétés faisant rap't.	Membres.	Assurance en force.	Montants payés aux bénéficiaires.	ACTIF.
Novembre 1877.....	130	155,696	\$110,507,496	\$7,567,332	\$488,943
Octobre 1879.....	136	253,231	430,156,784	13,199,135	1,295,037
Septembre 1882.....	234	670,773	.....	31,775,510	2,139,138
Août 1883.....	319	945,531	1,870,779,959	66,110,211	3,739,875

Ces Associations comprennent celles qui sont enrégistrées ou faisant rapport aux différents départements d'assurances.

Ces statistiques parlent par elles-mêmes et prouvent l'intérêt et la confiance toujours croissants que manifeste le public pour le système co-opératif.

L'état ci-joint montre combien nos membres ont payé pour \$1,000 de bénéfice durant l'année 1883, y compris les répartitions et primes semi-annuelles.

Cet état donne aussi le montant des primes exigées pour \$1,000 d'assurance sur la vie par les compagnies à taux élevés.

Coût par année pour un certificat de \$1,000 dans l'ASSOCIATION MUTUELLE DE PRÉVOYANCE DU CANADA, y compris les répartitions et primes annuelles.

AGES.	COUT PAR ANNÉE.
25.....	\$ 6 00
30.....	6 75
40.....	8 50
45.....	9 50
50.....	11 65
55.....	14 85
60.....	20 80

Primes annuelles chargées par les Compagnies d'Assurance sur la vie, à taux élevés, pour \$1,000.

AGES.	PRIME ANNUELLE.
25.....	\$19 89
30.....	22 70
40.....	31 30
45.....	37 97
50.....	47 18
55.....	58 91
60.....	77 63

Durant l'année fiscale du gouvernement finissant le 31 août 1883, les affaires de notre Association ont été examinées deux fois par l'inspecteur du gouvernement, et notre rapport assermenté a été entré au bureau du trésorier de la province en conformité à la loi. L'inspecteur, (Mr. Walton Smith) dans son rapport au gouvernement en date du 26 novembre 1883, dit :

"En outre des rapports officiels ci-dessus mentionnés, et qui sont exigés par la 46 Vict., chap. 19, section 3, P.Q., l'Association a envoyé d'autres états établissant sa position le 31 août dernier, qui ont tous été assermentés comme étant exacts par le secrétaire de la compagnie.

" J'ai depuis inspecté le bureau principal de la compagnie et ai constaté l'exactitude de ces rapports et de ces états, en les comparant avec les livres du bureau, et je les annexe à ce rapport pour qu'ils soient publiés.

" Toutes les réclamations résultant de décès ou autre causes contre l'Association ont été payées avant le 31 août 1883.

" Depuis la fin de l'année cette Association a déposé entre les mains de l'honorable trésorier de la province la somme de \$5,000, à l'avantage de ses porteurs de certificats."

Il ajoute aussi en terminant son rapport :—

" Je ne vois pas pourquoi l'Association Mutuelle de Prévoyance du Canada ne continuerait pas à faire d'excellentes affaires."

Nous avons en banque cinq mille dollars (\$5,000)—au crédit du fonds de répartition—en sus du montant mentionné par l'inspecteur du gouvernement.

A leur dernière assemblée les directeurs ont donné instruction au président et au trésorier d'acheter pour la somme de dix mille piastres (\$10,000)—y compris le premier dépôt—en débetures du gouvernement fédéral ou local, portant intérêt et de déposer ces débetures entre les mains du gouvernement provincial pour la sûreté des membres conformément aux règlements.

Le tout respectueusement soumis.

A. DE MARTIGNY

*Président.*

W. W. LYNCH,  
BEN GLOBENSKY.

} *Vice-Présidents.*

L. H. MASSUE,  
JOHN L. CASSIDY,  
J. McENTYRE,  
M. BABCOCK,  
JOHN L. HARRIS,  
ARTHUR GAGNON,  
J. J. GUERIN, M. D.,  
JOHN HOPPER.

} *Directeurs.*

**Les Reclamations suivantes pour deces ont ete payees durant l'annee fiscale :**

Balance, Colonel Stuart, Ottawa, et Madame Julie S. Desjardins, Montréal.....	1069.68
J. Kilfedder, Toronto, Ont.....	1000.00
Honorable R. Alleyne, Québec.....	3750.00
James D. Merriman, Pictou, N. S.....	2500.00
Mrs. E. C. Rousseau, McNider, Qué.....	500.00
Edward Hickey, Kingston, Ont....	1000.00
Rev. C. A. Loranger, Lanoraie, Que.....	2500.00
John Cairns, Québec.....	1000.00
<b>Total.....</b>	<b>\$13,319.68</b>